

RESPONSABLE DU SERVICE VOIRIE ELECTRIFICATION

Filière technique

Catégorie A : Ingénieur

Temps de travail : 39 heures

Astreinte obligatoire

Présentation du poste

Sous l'autorité du directeur des services techniques, vous avez en charge la gestion des activités des secteurs voirie, électrification, éclairage public et pluvial urbain sur le territoire de la communauté de communes de la côte d'albâtre qui regroupe 63 communes et 27 000 habitants.

A ce titre, vous êtes garant de la bonne réalisation des travaux et de la préservation des infrastructures et des réseaux divers de la collectivité ainsi que force de proposition auprès de l'autorité territoriale.

Vous êtes responsable du budget voirie, électrification et éclairage public de la communauté de communes et vous encadrez une équipe de 3 agents.

- ✓ Travaux et entretien des voiries communales et départementales (600 km de voirie)
- ✓ Entretien et travaux sur le réseau pluvial urbain
- ✓ Travaux et entretien d'un parc de 8000 candélabres
- ✓ Instruction des autorisations d'urbanisme
- ✓ Lien avec les concessionnaires

Les activités principales :

- ✓ Vous assurez la gestion administrative, technique et financière du service voirie et réseaux divers.
- ✓ Vous assurez la maîtrise d'œuvre (études, planification et suivi de chantier) relative aux travaux de voirie et d'entretien attribués aux entreprises.
- ✓ Vous assurez la budgétisation et le suivi d'un programme de réparation et d'entretien des voiries et du parc d'éclairage public.
- ✓ Vous assurez l'élaboration et le suivi budgétaire du service.
- ✓ Vous assurez la définition des travaux, la rédaction des cahiers des charges techniques, des marchés de travaux et des marchés de prestations intellectuelles ou de fournitures et de services
- ✓ Vous assurez la mise en place d'un règlement voirie, le suivi et le contrôle des interventions en développant un SIG voirie.

Profils recherché

De formation supérieure en génie civile ou travaux publics, vous disposez de connaissances en matière d'aménagements paysagers, d'assainissement et réseaux divers et justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans ce domaine.

- ✓ Connaissances pointues des règles d'aménagement de voirie et des règles de signalisation,
- ✓ Connaissances en matière de marché public, d'ADAP et de finances publiques,
- ✓ Expérience en travaux publics et électrification,
- ✓ Maitrise des outils informatiques SIG et CAO / DAO,
- ✓ Qualité pour manager des équipes,
- ✓ Sens du contact et du dialogue requis,
- ✓ Formé à la gestion de crise,
- ✓ Sens du service public.